

Mohammed AOULI

IDELLI I



L'ABOMINABLE CRIME DES TABOUS



Du même auteur :

Nek ou les pérégrinations d'un indigène,
Edilivre, 2012.

À paraître :

La suite d'*IDELLI I – L'abominable crime des tabous*

Tome 2 : *IDELLI II – Le défi*

Tome 3 : *IDELLI III – ... forgé fut le fer*

Tome 4 : *IDELLI IV – Ils marchèrent sur l'eau*

Avertissement :

Les personnages et situations de ce récit sont imaginaires et toute ressemblance ne peut être que fortuite.

Adh yili rebbi yidhwn !

Que Dieu soit avec vous !
(Une dérision)

A mes petits enfants,

*Si les tabous nous empêchent de rêver, la France, elle,
c'est de vivre, ce qui fatalement nous incite à les
combattre tous les deux pour vivre et rêver !*

Avant-propos

Quelle mouche ou diable avait bien pu piquer Cupidon pour qu'il se rendît dans ces montagnes kabyles, réputées hospitalières, mais où il se savait indésirable et pas du tout le bienvenu ? Ses pratiques, étaient non seulement proscrites, mais également considérées depuis presque treize siècles comme des sacrilèges.

D'aucuns vous diront qu'il était parti chercher du bois de frêne de la région pour confectionner ses flèches, arbre très prisé et cultivé par les montagnards, ainsi que l'orme pour l'alimentation de leur bétail, surtout pendant les périodes de canicule.

A contrario, Éros, se sachant fragile et beaucoup moins téméraire, avait appréhendé les dangers pouvant survenir dans cette région de tous les risques à quiconque voudrait apporter un tant soit peu de romantisme dans les relations entre les autochtones.

Sagement, mais surtout par crainte de la réaction imprévisible des gardiens du temple et de leurs primates, il avait préféré renoncer à une telle aventure.

Mais Cupidon, tel un enfant gâté et égocentrique, n'écoutant que sa prétentieuse stupidité et prenant ses rêves pour la réalité, était parti dans ce coin du monde, pour tester ses flèches faites de ce fameux frêne kabyle, mais aussi pour se faire des adeptes parmi ces récalcitrants qui ne figuraient pas encore dans son palmarès.

Les indigènes de cette région, tout comme les magots kabyles étaient prévenus de ses agissements. Si bien que des boucliers impénétrables et imperméables, se transmettant de génération en génération, avaient justement été conçus afin de parer à ses flèches.

Mais, ces derniers ignoraient sa perfidie. Pour marquer son passage, cet odieux personnage, inconscient des conséquences qu'allait engendrer son geste, avait décoché ses flèches faites de ce fameux frêne sur deux innocentes victimes ; deux enfants insouciant, tout heureux de vivre et respectueux des traditions ancestrales auxquelles d'ailleurs, ils adhéraient car ils les trouvaient justes et conformes à une vie heureuse.

Il était dit qu'ils allaient être contaminés par ce poison dont il avait imprégné le dard de ses flèches, ce qui allait engendrer des conséquences dramatiques dans la vie de ces deux êtres qui n'avaient commis aucun crime, sinon celui de croiser le chemin de cette monstrueuse créature.

Il leur avait inoculé l'amour, là où il était interdit de le citer, là où les tabous dominaient tout, où ils étaient maîtres après Dieu et avaient le droit de vie et de mort sur quiconque oserait les défier.

Les tabous sont les seuls repères pour mener une vie exemplaire. Hors de leurs pratiques, il n'y a point

de salut. Leur règne est incontesté et incontestable, tous sont unanimes pour s'y soumettre et d'aucuns ne trouveraient à redire sur la justesse de leur jugement. Quiconque les transgresserait devrait s'attendre à en subir les conséquences, et avec l'approbation de tous.

Inconscients donc des dangers qui les guettaient, ces deux innocents s'étaient retrouvés amoureux l'un de l'autre et, pour attester de leur passion, ils s'étaient mis à appeler les choses par leurs noms.

Alors, ils se dirent des mots interdits, tels que « je t'aime », un mot blasphématoire, qui ne pouvait être dit qu'entre quatre murs insonorisés, que par des couples mariés et à l'abri de tout regard ou oreille indiscrets.

Le verbe aimer ne se conjugait pas, il n'existait dans aucun lexique et, même en narrant les fameux contes des *Mille et une nuits*, il ne serait jamais cité.

Faut-il en rire ou pleurer ?

Celui qui est à l'origine de la Saint-Valentin, la fête des amoureux, était berbère. Il s'agit de saint Gélase 1^{er}, le quarante-neuvième pape après Pierre, mort en 496.

Chapitre I

Faune et « faune »

Pas loin de la grotte du Macchabée, en compagnie de plusieurs de ses amis, Mohand se mit à crier afin de chasser des corbeaux en train de s'acharner sur la carcasse d'un âne mort.

Hocine, interloqué, lui demanda :

– Qu'est-ce qu'il te prend de chasser ces volatiles ? Ça ne te ressemble pas. Ils sont utiles, ne serait-ce que pour nous débarrasser de l'odeur nauséabonde et insupportable de ce cadavre d'âne !

– Je les chasse, car ils sont à l'origine de tous nos malheurs ! Tu ne sais pas que Dieu a chargé cet oiseau de malheur de distribuer deux sacs : l'un plein de poux aux chrétiens et l'autre plein d'or aux musulmans. Et cet imbécile de charognard a fait exactement le contraire ! C'est pour ça, qu'aujourd'hui, nous nous retrouvons dans cette misérable situation et les roumis dans celle que tu leur connais. Ne sais-tu pas que c'est à cause de cette bétise que le Bon Dieu l'avait puni en le noircissant entièrement pour l'enlaidir ? Alors, laisse-moi déplumer ce renégat de salopard de traître ! cria Mohand.

Cette scène se déroula dans les environs de la montagne du Djurdjura où les jeunes du village de Tifra aimaient se rendre afin de laisser libre cours à leurs juvéniles énergies, mais surtout à leur langage.

Car à l'époque, il n'était pas permis, surtout au village d'avoir un quelconque écart de langage. Malheur à celui qui aurait osé parler crûment ou proférer ne serait-ce qu'une petite menace devant une personne âgée.

La liberté d'expression au village se limitait au politiquement correct, du moins en public.

Les lois qui régissaient la conduite des villageois étaient sans concessions. Quiconque insultait ne serait-ce qu'un animal, faisait l'objet d'une sanction sonnante et trébuchante lors de l'assemblée générale du village.

Le coupable qui aurait fait l'objet d'une telle sanction aurait surtout à craindre la punition des siens pendant longtemps, pour les avoir ainsi humiliés par son écart de conduite et leur avoir infligé la honte d'une si mauvaise éducation.

Mohand était plus libre de ses mouvements, car son père et son frère aîné avaient immigré en France, si bien que c'étaient ses cousins plus âgés qui étaient censés veiller sur sa conduite. Mais ceux-ci s'en foutaient comme de l'an XIV !

S'il était aimable et respectueux envers ses aînés et les autres enfants, il n'en était pas moins une terreur.

Fluet et maigre comme un clou, c'était une teigne pour quiconque oserait s'en prendre à lui ou à quelqu'un de sa famille. En ville, il défendait tous les garçons de son village. C'était un devoir à l'époque, et personne ne pouvait s'y soustraire, au risque de

passer pour un lâche. Mais Mohand prenait un vif plaisir à le faire.

Pour l'instant, il avait la tête ailleurs. Il était en train de fomenter un complot afin d'obliger son père à l'emmener en France, le rêve de tous les garçons.

Ceux qui revenaient de là-bas, disaient que c'était fantastique, qu'il y avait beaucoup de distractions, et aussi beaucoup de liberté. On pouvait même draguer les filles sans risquer de perdre la vie, ou d'être obligé de l'épouser.

Et les Français de là-bas n'étaient pas comme ceux d'ici, arrogants et inaccessibles. Bien au contraire, ils étaient même parfois très gentils, disait-on.

Quand Hocine voulut en savoir un peu plus sur ce que mijotait son ami, il se heurta à un mur. Et, pour la première fois, Mohand ne voulut pas lui divulguer son plan.

Hocine, vexé, prit Chabane à témoin :

– Tu te rends compte, il ose avoir des secrets pour nous ! Il sait même ce que j'ai mangé hier soir. Je ne lui ai jamais rien caché. Et voilà monsieur qui devient subitement cachottier avec son meilleur ami !

Mohand, qui aimait taquiner son ami, s'adressa à son tour à Chabane :

– Tu l'as entendu, Chabane, il vient de te dire qu'il m'a même confié le secret de sa boustifaille de la veille ! Et il veut que je lui divulgue un secret dont dépend ma vie. Et je te prie de croire que si je le faisais, ce secret arriverait avant nous au village.

Sur ce, Hocine qui avait déjà une pierre dans la main, courut derrière Mohand en le menaçant :

– Ah mon salaud, comme ça, je ne garde pas les secrets ! Hein ! Est-ce que j'ai dévoilé tes relations avec Radia, ça fait combien de temps que je le sais ?

Il s'adressa à Chabane :

– Est-ce que je te l'avais dit un jour ? Hein ! Dis-moi !

Et Chabane, en éclatant de rire à son tour, lui répondit :

– Tu viens de le faire, mon pauvre ami et de quelle façon ! Heureusement que ceux qui sont en haut ne t'ont pas entendu. Sinon, ça aurait été une catastrophe pour notre ami, mais surtout pour Radia.

Les jeunes de Tifra, contrairement à ceux des villages environnants, étaient réputés pour leur gentillesse et beaucoup de parents des autres villages voyaient d'un bon œil leurs enfants les fréquenter.

Ces jeunes aimaient se retrouver ensemble et les envies, le clanisme et autres jalousies propres à tous les villageois étaient bannis.

Comme ils passaient le plus clair de leur temps en ville à l'école de Michelet, pour ceux qui avaient la chance de la fréquenter, ou à pratiquer diverses autres activités pour se distraire, ils étaient devenus plus tolérants les uns envers les autres et plus ouverts.

Mais, en ville, il y avait aussi les jeunes des autres villages, qui avaient tendance à faire de la surenchère. Il régnait entre les villages une sorte de concurrence. Et comme chaque village était une petite république, Tifra n'échappait pas à cette quête de suprématie. Et pour cause, le tiers des locaux commerciaux du chef-lieu de la commune mixte lui appartenait, ainsi que les emplacements au marché hebdomadaire. Ses habitants étaient renommés pour leur modestie, leur conduite exemplaire, leur probité et leur hospitalité.

Les filles de Tifra étaient ainsi convoitées pour le mariage par les familles des villages voisins dès leur